

LA GHP POURQUOI ?

Au niveau du groupe :

À l'origine, négociation en 2013 d'un accord NCS* entre la Direction et les syndicats représentatifs du groupe (rédactions de 4 annexes)

Dans l'annexe 4 de l'accord au chapitre 5, article 1.1 il est noté que la mise en œuvre de la GHP sera traitée en fonction du contexte local avec les instances représentatives du personnel des sites concernés.

(Ce qui veut dire que la mise en place d'un accord GHP sera à négocier sur chaque site PSA avec les syndicats représentatifs de ce site, donc à Charleville, l'UNSA a été conviée)

Ci-dessous les signataires des OS au central, signataires du NCS (donc de la GHP) rejoint par la CFDT plus tard...



Le seul site syndical du Site Charleville
créé pour vous :

<http://unsapsacharleville.fr/>

Contact UNSA

Unsa08@sfr.fr • Tél. 03 24 36 50 34

Permanence 12h/12h45



Au niveau de notre site :

Sans accord, la Direction avait la main libre pour l'appliquer à sa guise.

➤ 6 réunions de septembre 2014 à janvier 2015 avec application au 1er février 2015 (signataires : FO, SIA et UNSA)

**Ce que l'UNSA avait demandé et obtenu
cet accord a été validé à 62% par nos adhérents
(oui chez nous, on demande leur avis)**

1. La prise en compte d'un temps de pause supplémentaire liée au plan Chaleur.
2. 40 MNS de pauses pour les ouvriers qui produisent.
3. Rendre contraignantes financièrement les heures de GPH afin qu'elles ne deviennent pas systématiques.
4. Suppression de la séance de 5h de GPH au profit de la séance complète (7h) ;
5. Le positionnement de la séance supplémentaire GPH 7h le dimanche de 3ème pour les secteurs ayant un VSD.
6. L'UNSA a obtenu le maintien en paiement de nuit pour les salariés VSD en cas décalage le dimanche après-midi.

Le saviez-vous ?

Notre site est le seul où les ouvriers en postes (OP d'UEP) ont obtenus **40 MNS de pauses GRACE A L'UNSA.**

Tous les autres sites PSA, ces mêmes ouvriers n'ont que 21 MNS de pauses (1 X 10 et 1 X 11) pas 1mn de plus (souvent à la sonnerie)

Demandez aux ouvriers de FCH qui ont produit plusieurs mois sur d'autres sites (Ex : à Trèmerly)

SANS L'UNSA, VOUS N'AURIEZ JAMAIS EU CES 40 MINUTES DE PAUSES, NI LE MAINTIEN EN PAIEMENT DE NUIT DE LA GPH DES VSD LE DIMANCHE APRÈS-MIDI.

Par contre, cet accord n'est plus d'actualité par rapport à la production actuelle, c'est pourquoi nous demanderons à le re-négocier (**sans perdre les acquis obtenus**)

Le 19 avril, votez UNSA

si vous ne voulez pas revenir au 21 MNS de pauses.

(Même si vous êtes syndiqués ailleurs)

MA VOIX, C'EST L'UNSA

